

2013/6024 - Lyon 4e - Acquisition amiable par la Ville de Lyon d'un atelier de tissage et locaux annexes situés 11 rue Lebrun - EI 04227 - Numéros inventaire : 04227 A 001 - 04227 A 002 - 04227 A 003 – Opération 04227001 – Programme 00005 – Acquisition et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2009-4 (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 25/11/2013, p. 2493)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Il s'agit de l'acquisition à l'amiable par la Ville de Lyon d'un atelier de tissage et locaux situés 11 rue Lebrun à Lyon 4e.

M. KIMELFELD David, Maire du 4e arrondissement : Les Croix-Roussiennes et les Croix-Roussiens sont fiers et heureux de cette délibération. Au moment où le « labelsoie » et « novembre des Canuts » rencontrent de nouveau succès dans notre ville, quel symbole pour le patrimoine soie et canuts de nous proposer l'acquisition de l'atelier de tissage de la rue Lebrun. Celle-ci va venir compléter l'offre touristique du plateau de la Croix-Rousse proposé par la Maison des Canuts et soierie Vivante. Cette acquisition vient confirmer notre volonté de protéger notre patrimoine sur la Croix-Rousse.-je rappelle les sauvetages consécutifs de soierie vivante et de la Maison des Canuts-, mais aussi sur l'ensemble de notre ville et je voulais remercier Georges Képénékian et les services de leur efficacité.

Ce patrimoine des Canuts, nous ne le souhaitons pas immobile et mis sous cloche, nous le souhaitons vivant et porteur d'avenir.

C'est le sens de la manifestation Labelsoie qui nous rappelle que notre patrimoine soie a posé les socles de nos filières industrielles aujourd'hui facteur de notre meilleure résistance à la crise, je pense à notre chimie environnementale, aux cleantechs, mais aussi bien sûr, aux industries de la santé.

C'est le sens de la manifestation Novembre des Canuts qui dans le cadre de Labelsoie nous rappelle que les luttes menées par les canuts ont posé souvent les bases des innovations sociales d'aujourd'hui et ont inscrit notre ville comme une des villes importantes pour l'économie sociale et solidaire.

Cette acquisition, Monsieur le Maire, est pour nous, le signe que notre action s'inscrit dans cette tradition qui allie le dynamisme économique et l'humanisme nécessaire à la réussite de la cité.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées
(Adopté.)